

CONDITIONS DE LOCATION de la Tiny House « Un coin de paradis »

1. Les réservations sont acceptées pour un court-séjour de 3 nuits minimum du jeudi (arrivée à partir de 17h00) au lundi suivant (départ avant 12h00).
2. **Pour toute réservation au-delà d'1 mois avant la date de début de location**, un acompte de 50 % du montant de la location vous est demandé, déductible du montant des frais de séjour. Le solde de la location sera payé en totalité 1 mois avant la date de début de location : le non-respect de cette condition entraîne automatiquement l'annulation de la réservation sans récupération de l'acompte versé.
3. **Pour toute réservation moins d'1 mois avant la date de début de location**, la totalité du montant de la location vous est demandé.
4. Un inventaire de l'équipement et de l'état des lieux est remis et signé à l'arrivée.
5. **CAUTION.** Une 1ère caution de 300 € (non-encaissable) sera exigée le jour de l'arrivée. Elle sera restituée en fin de séjour sauf en cas de dégâts ou manquants. Tout manquant ou détérioré constaté à la fin du séjour restera à la charge du locataire et devra être remplacé par l'équivalent ou payé à sa valeur de rachat. En cas de « Forfait ménage » non-contracté, une 2nde caution de 30 € pour le nettoyage final sera également exigée à l'arrivée. L'habitation devra être laissée en parfait état de propreté le jour du départ. La caution de 30 € ne sera pas restituée si l'état de propreté est jugé irrecevable. Les 2 cautions seront restituées le jour de départ, après inventaire et règlement des litiges s'il y a lieu.
6. **ARRIVÉE ET DÉPART.** Toute arrivée retardée ou tout départ anticipé ne sera pas à la charge des propriétaires.
7. **ANNULATION.** Pour une annulation faite moins d'1 mois avant la date de début de location, l'acompte ne sera pas remboursé. Une annulation devra se faire obligatoirement par écrit.
8. Les animaux ne sont pas admis dans le cadre de la location de la Tiny House.
9. En cas de réception d'amis visiteurs, sur demande auprès du propriétaire, le locataire les prend sous sa responsabilité.

CONTRAT DE LOCATION de la Tiny House « Un coin de paradis »

Attention ! Veuillez vous assurer de la disponibilité de la location avant de renvoyer le contrat.

Nom & Prénom :

Adresse :

Téléphone / E-mail :

J'accepte les conditions de location de la Tiny House dont j'ai pris connaissance et possède un exemplaire.

Je vous adresse ce jour :

mon acompte de 50 % du montant de la location (je m'engage à régler le solde de la location un mois avant le début du séjour), soit :

la totalité du montant de la location, soit :

Forfait ménage : 30 €

Oui, et je m'engage à régler les 30 € à l'arrivée.

Non, et je m'engage à déposer une caution de 30 € à mon arrivée (*voir condition de location n°5*).

Date d'arrivée :

Date de départ :

Nombre de personne(s) :

LOCATAIRE
Date et signature

PROPRIÉTAIRE
Date et signature